



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

Préfecture

Lyon, le 6 mars 2015

Direction des libertés
publiques et des affaires
décentralisées

4^{ème} bureau
Institutions locales

**Procès verbal du tirage au sort
du vendredi 6 mars 2015 à 11h00 en vue de l'attribution
des panneaux d'affichage électoraux
aux listes candidates à l'élection
des conseillers municipaux et métropolitains
de Vénissieux de mars 2015**

Conformément aux dispositions de l'article R 28 du code électoral, il a été procédé, en public, au tirage au sort pour l'attribution des panneaux d'affichage électoraux entre les listes candidates à l'élection des conseillers municipaux et métropolitains dans la commune de Vénissieux, dont les déclarations de candidatures ont été déposées, régulièrement enregistrées ou qui feraient l'objet d'une contestation et pour lesquelles la décision du juge ne serait pas encore intervenue.

Un document comportant le nom des listes candidates est présenté à l'assistance et introduit dans l'urne.

Le résultat du tirage au sort est le suivant :

.../...

Listes candidates dans l'ordre de dépôt	N° de panneau attribué
LUTTE OUVRIERE FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS	2
AVEC MICHELE PICARD RASSEMBLER LES VENISSIANS TENIR LE CAP A GAUCHE	3
ENSEMBLE POUR VENISSIEUX	5
AVEC CHRISTOPHE GIRARD, JE VOTE LE BON SENS !	4
VENISSIEUX BLEU MARINE	1

L'arrêté préfectoral relatif à l'état des listes de candidats pour le 1^{er} tour de scrutin de l'élection des conseillers municipaux et métropolitains dans la commune de Vénissieux de mars 2015 présentera les listes candidates dans l'ordre issu de ce tirage au sort.

Le préfet,

Jean-François CARENCO